

Informations pour les demandeurs de cours d'Espagnol Langue Etrangère (ELE)

Où et quand candidater ?

Du 1er au 20 mai à notre école aux horaires suivants:

Lundi: de 17:00h à 19:00h

Mardi - Vendredi: 10:00h à 13:30h

Quels documents devez-vous apporter ?

| | |
|--|---|
| <p>Formulaire de candidature</p> | <p>Vous pouvez le trouver au bureau des admissions de l'école ou vous pouvez le télécharger ICI.</p> |
| <p>Photocopie de votre Passeport / Carte d'Identité</p> | <p>Vous devez être âgé d'au moins 14 ans. Si vous êtes mineur (moins de 18 ans), une copie du Passeport ou de la carte d'identité d'un de vos parents/gardien vous sera aussi demandée.</p> |
| <p>Autres documents utiles</p> | <p>Comme le nombre de demandes que nous recevons peut être important, nous établissons 4 groupes prioritaires pour les admissions :</p> <p><u>GROUPE 1</u>: si vous avez été au chômage en Espagne depuis plus de 6 mois, vous pouvez présenter un certificat SAE.</p> <p><u>GROUPE 2</u>: si vous travaillez actuellement, vous pouvez présenter votre contrat de travail.</p> <p><u>GROUPE 3</u>: si vous êtes étudiant dans le système éducatif andalou au niveau postsecondaire, vous pouvez présenter une preuve d'inscription.</p> <p><u>GROUPE 4</u>: si vous avez été au chômage en Espagne depuis moins de 6 mois, vous pouvez présenter un certificat SAE.</p> <p><u>GROUPE 5</u>: autres candidats.</p> |
| <p>Diplômes</p> | <p><u>TOUS LES GROUPE 1-5</u>: si vous avez des diplômes, une photocopie de votre diplôme d'enseignement secondaire ou supérieur indiquant vos notes doit être présentée.</p> |

En cas d'égalité, les groupes 1 à 4 seront départagés comme suit :

1. Le diplôme le plus élevé sera pris en compte.
 2. Lorsque le diplôme est le même, la moyenne la plus élevée sera prise en compte.
 3. Lorsque les moyennes sont identiques, le revenu par habitant le plus bas de l'unité familiale sera pris en considération.
- Le système de départage dans le groupe 5 sera établi en fonction du revenu par habitant le plus bas de l'unité familiale. Si l'égalité persiste, le système procédera à un tirage au sort.

Que se passe-t-il après la demande de l'admission?

La liste des étudiants admis sera publiée à la fin du mois de juin à l'école et sur notre site web. Veuillez consulter le calendrier d'admission [ICI](#).

Que dois-je faire si je suis admis ?

- Si vous êtes admis, l'inscription a généralement lieu au cours des dix premiers jours de juillet. Les dates seront publiées sur notre site web (www.eoijerez.com)
- Les cours commenceront en septembre 2024 (vers le 20) et se termineront en juin 2025.
- Les frais s'élèvent à **78,24€** pour l'ensemble des cours et sont payables dans une banque locale ou en ligne, **uniquement pendant le processus d'inscription, pas l'admission.**
- Tous les documents d'inscription doivent être présentés en personne à l'EOI à la date correspondante ou envoyés par courrier certifié (notre adresse est EOI Jerez, Calle Ponce 10, 11403 JEREZ DE LA FRONTERA ESPAGNE).
- L'horaire des cours est de 4h30 par semaine, à raison de deux sessions de 2h15 par semaine. Une fois la période d'inscription terminée, vous serez informé des jours de la semaine où vous assisterez aux cours.

Que se passe-t-il si je ne suis pas admis ?

Il existe également des procédures d'inscription pour les places vacantes en septembre, qui seront annoncées sur notre site web.